



La vie sacramentelle en mode covid

Les newsletters du père Christophe MARTIN, curé des paroisses Notre Dame de Lourdes et Saint Jean de la Commanderie à Nancy.

Cette période de confinement est éprouvante pour un grand nombre parmi nous et votre vie de foi n'est plus alimentée régulièrement par les sacrements, notamment l'eucharistie. Elle est même peut être encore plus difficile à vivre car toute la vie économique et sociale ne s'est pas arrêtée. Il y a sans doute un sentiment d'incompréhension et d'injustice dans certains cœurs mais ne laissons pas la rancœur s'insinuer dans nos vies.

Nous redécouvrons aussi l'importance vitale de l'Eglise dans sa vie sacramentelle intimement liée, depuis son origine, à la vie communautaire. Et vous éprouvez, contraints et forcés, la communion spirituelle, que l'on doit vivre chaque jour de notre vie mais, vous l'éprouvez, en ce temps de confinement, séparée de la communion sacramentelle et fraternelle. Comme les malades qui attendent, un grand désir au cœur, une visite fraternelle et l'eucharistie quand quelqu'un a du temps pour l'apporter, la contrainte légale, et non la santé défaillante, s'impose à nous. Mais, alors qu'un malade ne peut plus se déplacer, vous pouvez encore sortir dans le cadre légal prévu. Nos églises de St Léon et Notre Dame de Lourdes sont ouvertes tous les jours, n'hésitez pas à y passer même un bref moment pour y prier.

Même si les prêtres continuent de célébrer chaque jour la messe aux intentions, même secrètes, des paroissiens, je connais la volonté d'un bon nombre de vouloir recevoir le corps du Christ dans son eucharistie. Nous avons reçu du vicaire général de notre diocèse un courrier ce matin suite à la demande de prêtres. Je vous partage, avec son accord, les deux paragraphes concernant la vie sacramentelle :

« Certains d'entre vous s'interrogent sur l'opportunité ou non de donner la communion en dehors de la messe, avec ou sans inscription. Un peu comme un *click and collect eucharistique*. Cette proposition semble correspondre à une possibilité du rituel eucharistique en dehors de la messe en son premier chapitre : celui-ci évoque des « fidèles empêchés d'assister à la célébration eucharistique de la communauté » (n° 14). Or il n'y a justement pas de célébration de la communauté. De plus, cela doit se vivre lors d'une célébration (communautaire ou selon le rite bref), laquelle nous situerait en dehors du décret gouvernemental. De plus, un bon nombre de membre de nos communautés ont un rapport à l'Eucharistie pas toujours ajusté. Nous l'avons particulièrement constaté à la sortie

du premier confinement. Après discernement, notre évêque n'est pas favorable à cette proposition. Il évoquera cela lors de son entretien hebdomadaire sur RCF Lorraine Nancy, ce samedi à 9h30

Il conviendrait, afin de permettre aux fidèles de venir prier dans les églises, de faire connaître celles qui sont ouvertes, ainsi que les horaires. Je demande aux curés modérateurs de bien vouloir collecter les informations, par secteur, puis de les diffuser dans le secteur. Il est possible, et même souhaitable, qu'à certains créneaux, un prêtre soit présent pour recevoir individuellement (et selon les règles sanitaires en vigueur) des personnes pour un échange, voir même le sacrement de pénitence et de réconciliation. Vous pouvez même encourager aux *visites au Saint Sacrement*. Le Service Diocésain de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle propose une fiche sur son site.

Je vous remercie de tout ce que vous mettez en œuvre pour nourrir les communautés qui vous sont confiés. Je rends grâce au Bon et Unique Pasteur pour votre ministère généreux.

Nous ne sommes pas privés de la Parole de Dieu. Le Seigneur s'y « adresse aux hommes en son surabondant amour comme à des amis » (DV 2), et cela nous réjouit vivement... d'une joie que rien ne pourra nous ravir. Avec mes fraternelles amitiés. »

Pour répondre concrètement à la demande du Vicaire général, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de Notre Dame de Lourdes (03 83 55 43 76) de 14h à 17h en semaine pour prendre un rendez-vous pour qu'un prêtre puisse vous rencontrer et/ou vous entendre en confession.

Christophe Martin, curé+